

Mondes en guerre

Tome III

GUERRES MONDIALES ET IMPÉRIALES
1870-1945

MONDES EN GUERRE

Une série dirigée par Hervé Drévilion

Tome I – De la préhistoire au Moyen Âge

Tome II – L'Âge classique. xv^e-xix^e siècle

Tome III – Guerres mondiales et impériales. 1870-1945

Tome IV – Guerre sans frontière. 1945 à nos jours

Dirigé par André Loez

Mondes en guerre

GUERRES MONDIALES ET IMPÉRIALES

1870-1945

Tal Bruttmann, Laurent Dornel,
Jean-Michel Guieu, Julie Le Gac, Yves Le Maner,
André Loez, Nicolas Mariot, Guillaume Mouralis,
Nicolas Offenstadt, Manon Pignot,
Stéphanie Prezioso, Arndt Weinrich

PASSÉS/COMPOSÉS

Ministère des Armées

Cet ouvrage est coédité avec le ministère des Armées et des anciens combattants, secrétariat général pour l'administration, direction de la mémoire, de la culture et des archives.

La Direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) est une direction du ministère des Armées et des anciens combattants, placée sous l'autorité du secrétaire général de ce ministère. La DMCA a notamment en charge la politique culturelle du ministère au travers des collections de ses musées, de ses services d'archives et de ses bibliothèques. Elle détermine et finance les actions nécessaires à la gestion et à la valorisation de ce riche patrimoine. C'est dans cette perspective que la DMCA développe également une politique de publication et de soutien aux productions audiovisuelles permettant à un large public de découvrir l'histoire et le patrimoine du ministère des Armées et des anciens combattants.

ISBN : 979-1-0404-1066-9

Dépôt légal – 1^{re} édition : 2020, mars

© Passés composés / Humensis / Ministère des Armées, 2020

170 bis, boulevard du Montparnasse, 75680 Paris cedex 14

Le code de la propriété intellectuelle n'autorise que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (article L 122-5) ; il autorise également les courtes citations effectuées pour un but d'exemple ou d'illustration. En revanche, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (article L 122-4). La loi 95-4 du 3 janvier 1994 a confié au CFC (Centre français de l'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), l'exclusivité de la gestion du droit de reprographie. Toute photocopie d'œuvres protégées, exécutée sans son accord préalable, constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

Sommaire

Introduction.....	9
-------------------	---

PREMIÈRE PARTIE. ÉTATS DE GUERRE

Chapitre I. Conflits.....	23
Chapitre II. Armes.....	85
Chapitre III. Mobilisations.....	169
Chapitre IV. Empires	209

DEUXIÈME PARTIE. LES ÉPREUVES DE LA GUERRE

Chapitre V. Combattants	267
Chapitre VI. Sociétés.....	329
Chapitre VII. Genres	399
Chapitre VIII. Engagements	435
Chapitre IX. Refus	487
Chapitre X. Écritures.....	523

TROISIÈME PARTIE. LES EXTRÊMES DE LA GUERRE

Chapitre XI. Victimes.....	575
Chapitre XII. Violences.....	641
Chapitre XIII. Crimes.....	687
Notes	719
Bibliographie	761
Index.....	785
Notices biographiques des auteurs.....	797
Remerciements	801
Lieux de conservation.....	803
Tables des cartes	807

INTRODUCTION

Un temps de la guerre

Par André Loez

L'omniprésence de la guerre dans les préoccupations contemporaines, en particulier depuis le retour d'un affrontement à haute intensité sur le sol européen avec l'invasion russe de l'Ukraine en 2022, nous a replongé dans un temps que l'on pouvait penser révolu. Celui des guerres comme réalité inévitable, entre 1870 et 1945. Deux gigantesques conflits mondiaux, des campagnes coloniales incessantes et des discordes civiles allant jusqu'à la violence ouverte firent de la période un temps de la guerre marquant en profondeur les sociétés de ses périls, de ses destructions, de son emprise. Un temps où l'on faisait essayer des masques à gaz aux enfants des écoles et où tout jeune homme savait devoir risquer sa vie un jour sur les champs de bataille. Un temps où nul n'était épargné par le deuil ou la ruine, dans la France de 1918 comme dans l'Allemagne de 1945.

Cette séquence apparemment close en Europe au milieu du xx^e siècle était, il est vrai, restée familière par bien des aspects. Ses témoins nous accompagnèrent au xxi^e siècle. Le « dernier poilu » français de 1914-1918, Lazare Ponticelli, est mort en 2008. La même année est décédée, aux États-Unis, Maudie Hopkins, la dernière veuve d'un soldat confédéré de la guerre de Sécession. Et même s'ils deviennent moins nombreux, des anciens combattants, résistants ou déportés de la Seconde Guerre mondiale marquent encore de leur présence notre époque, lors de cérémonies commémoratives en particulier. Ces moments où l'on se penche collectivement sur

le passé guerrier sont l'occasion de réaffirmer des espoirs de paix qui constituent également un héritage majeur de la période.

D'autres guerres sont bien sûr venues depuis contredire ces aspirations pacifiques. Mais un tour d'horizon des conflits récents ramène généralement à cette séquence de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e, où se sont constitués tant d'antagonismes et de foyers de tension. Le déchirement yougoslave des années 1990 fait ainsi écho aux guerres qui ont embrasé les Balkans, de 1876-1878 à 1912-1913 et 1939-1945. Le Proche-Orient contemporain, et ses fragilités multiples, en Syrie, Irak ou Israël-Palestine, fait rejouer des failles apparues lors de la désintégration de l'Empire ottoman, dans les années 1910-1920. Et, parmi les frontières contestées, à l'est de l'Europe comme en Afrique ou en Asie, beaucoup ont été fixées à l'issue d'un conflit ou d'une conquête de la période. Malgré le progrès considérable que constitue la fin de l'antagonisme franco-allemand, si durablement meurtrier, nous n'en avons évidemment pas fini avec le legs géopolitique de la période 1870-1945, qui sert même de prétexte à la propagande russe prétendant libérer l'Ukraine des « nazis » pour mieux retrouver des frontières de l'ère soviétique.

Il est encore une autre façon dont les guerres de cette époque nous sont contemporaines : par leurs traces, leurs marques. Dans le nord-est de la France et en Belgique, les labours font chaque année remonter à la surface des dizaines de milliers de fragments métalliques issus de la Grande Guerre, éclats d'obus et morceaux de casques ou de barbelés, et même parfois des projectiles d'artillerie non éclatés. De la Manche aux archipels du Pacifique, des bunkers à l'abandon datant des années 1940 signalent le passé guerrier. Ces conflits sont aussi présents dans les espaces urbains, dans le monde entier, où figurent tant de musées, de monuments et parfois de vestiges qui en témoignent. Cet héritage concret n'est cependant pas aussi massif que celui, immatériel, des œuvres qui prennent leur source dans la violence guerrière de ces années. Tableaux, dessins, sculptures, récits, poèmes, romans et films n'ont pas cessé de s'en

emparer. Le *Concerto pour la main gauche* de Maurice Ravel, ou le *War Requiem* de Benjamin Britten, comme tant d'autres pièces musicales, en sont directement issus. Un travail ininterrompu de représentation et de remémoration conduit à s'emparer de ces guerres, dont l'ampleur et le pouvoir inentamé de fascination se prêtent à tous les usages, des plus intimistes ou recueillis aux plus spectaculaires et commerciaux : on ne compte plus les superproductions hollywoodiennes ou les jeux vidéo qui ont la Seconde Guerre mondiale pour cadre.

De ce travail, les historiennes et les historiens ont pris leur part, suivant les différentes facettes de leur discipline : histoire diplomatique et militaire, histoire sociale, culturelle et politique, mais aussi, plus récemment, histoire de la violence, du corps et de l'intime. Un acquis important des dernières décennies, dont ce volume propose une synthèse, est l'intérêt porté par la recherche aux dimensions humaines de l'expérience de guerre, qu'il s'agisse des combattants qui en sont marqués dans leur chair, ou des civils plus exposés que par le passé à la violence. L'histoire de la guerre qui s'écrit aujourd'hui reste ainsi redevable au travail fondamental de John Keegan, *The Face of Battle (Anatomie de la bataille, 1976)*, qui, le premier, sut donner accès au champ de bataille dans ses dimensions physiques et concrètes, le rendre lisible non seulement sur le plan tactique mais aussi sensoriel, avec son attention alors inédite aux bruits de la guerre : râles des blessés à Waterloo en 1815, rafales de mitrailleuses sur la Somme en 1916¹.

Cette écriture de l'histoire au ras du sol, donnant toute leur place à ses acteurs ordinaires, hommes et femmes, doit être combinée avec un questionnement plus large sur l'importance des guerres pour les sociétés qui les traversent². Il n'est pas exagéré de dire qu'entre 1870 et 1945 les guerres transforment la face du monde. Elles bouleversent les pays belligérants, accélérant le changement social, la modernisation industrielle et l'urbanisation, accentuant l'emprise des États sur la société et l'économie. À l'échelle globale, elles font basculer les rapports de force : renversement après

1918 d'empires pluriséculaires (ottoman, russe, austro-hongrois), déstabilisation des circuits financiers culminant avec la crise des années 1930, apogée et remise en cause de la domination européenne sur le monde, par l'avènement des superpuissances et l'émergence des continents dominés. Des transformations globales qui renvoient à cet autre acquis majeur de la recherche, dans les dernières décennies : une internationalisation croissante, qui permet d'approcher la guerre dans sa dimension mondiale. On ne lira pas ici une histoire française, ni même européenne, de la période 1870-1945, mais bien celle des mondes en guerre, subissant une même temporalité guerrière, laquelle, des conquêtes coloniales aux paroxysmes des guerres mondiales, n'épargne presque aucun espace.

On touche là aux spécificités de la séquence chronologique couverte par cet ouvrage. Il ne s'agit plus, comme dans les périodes antiques et médiévales étudiées dans le premier tome de cette collection, d'aires géographiques aux traditions martiales distinctes, aux connexions épisodiques ou lointaines, comme l'Empire romain et la Chine des Han. Il ne s'agit pas non plus, comme dans le volume précédent consacré à l'âge classique de la guerre, d'une « première globalisation » de la guerre par des transferts de savoirs ou des circulations de soldats et d'armes, faisant naître des sociétés militaires métissées ou hybrides, dans l'Amérique française ou l'Inde portugaise. C'est un processus plus ample encore qui s'observe à la fin du *xix^e* siècle. La période est marquée par la sujétion croissante du globe aux grandes puissances militaires, d'Europe puis des États-Unis et du Japon. Ces États qui s'imposent puis s'affrontent adoptent alors un même modèle, d'une redoutable efficacité : des armées dirigées par des états-majors professionnalisés, encadrant des masses de conscrits, dotées d'armes à feu de plus en plus destructrices et d'une logistique permettant de mener des opérations de plus en plus lointaines. Il en résulte une mondialisation impériale : les différents espaces de la planète sont à la fois reliés, en partie unifiés, par des flux d'ampleur croissante

au tournant des XIX^e et XX^e siècles, et fragmentés par les ambitions rivales des puissances impériales qui en prennent possession. Cela débouche sur la Première Guerre mondiale, qui est aussi, fondamentalement, comme la Seconde, une guerre impériale. D'abord par l'implication des empires coloniaux en tant que théâtres d'opérations et ressources à mobiliser, riches en main-d'œuvre et en matières premières. Mais aussi par les conceptions et les buts de guerre des belligérants. Ces derniers prévoient en effet des partages de territoires, ou ambitionnent de vastes expansions. Durant la Grande Guerre, des accords diplomatiques délimitent de futures sphères d'influence des Français et Britanniques au Levant et en Mésopotamie, alors que les milieux militaires et économiques de l'Allemagne impériale envisagent leur domination sur une vaste *Mitteleuropa*. L'Allemagne nazie pousse plus loin encore ces projets impériaux dans les immensités est-européennes conquises à partir de 1941, tandis que le Japon instaure sa tutelle sur la « sphère de coprosperité de la Grande Asie orientale »³. Impériales, ces guerres le sont enfin parce qu'elles font circuler, avec une ampleur inégalée, des individus aux origines différentes, sur les champs de bataille mais aussi dans les villes et les campagnes des empires comme des métropoles : soldats indiens en Mésopotamie, travailleurs indochinois en Argonne, combattants marocains en Italie, légionnaires tchèques en Sibérie, infirmières australiennes en Égypte, marins canadiens, portugais ou brésiliens sur l'Atlantique, aviateurs allemands en Libye, colons japonais en Corée, tirailleurs sénégalais ou fantassins kanaks au Chemin des Dames. Si les grandes puissances dictent les causes des guerres, elles n'en sont pas les seuls protagonistes.

Tous ces acteurs font l'expérience de combats bien différents de ceux du temps de Gustave-Adolphe le Grand ou même de Napoléon I^{er}. Ce livre aurait sans doute pu avoir pour sous-titre « *Guerres industrielles* », tant la nature des conflits est transformée, à partir des années 1850, par la production en série de moyens de destruction d'une puissance décuplée. Les combattants découvrent

leur vulnérabilité face aux mitrailleuses, aux gaz de combat et aux chars. Ils sont brisés par l'ampleur nouvelle des bombardements d'artillerie, ainsi que l'écrit un fantassin de la Grande Guerre : « Les hommes à genoux, recroquevillés, le sac sur la tête, tendant le dos, se soudent les uns aux autres [...] haletants, secoués de tremblements nerveux, la bouche contractée par un hideux rictus, tous claquent des dents⁴. » Avec ces nouveaux armements, et la mobilisation économique massive qui permet de les produire, c'est un héritage qui disparaît progressivement, celui d'un art militaire ancien, avec ses charges de cavalerie et ses campagnes saisonnières, lorsque la maladie tuait davantage parmi les troupes que les armes à feu. Le temps des mercenaires étrangers, des uniformes multicolores, des vivandières accompagnant les troupes, se termine. Celui de la guerre en trois dimensions, des armes supersoniques, de l'image filmée, des explosions atomiques, s'inaugure. Les civils, quant à eux, sont pris pour cibles comme jamais. Ils subissent non seulement les atrocités coutumières des périodes d'invasion et d'occupation, mais aussi une violence imparable venue du ciel, avec les bombardiers puis, en 1945, les premiers missiles. Ils sont également victimes de politiques de violence spécifiques, qui culminent avec la Shoah.

Il s'agit d'un autre aspect fondamental de la période ici abordée, et qui constitue en partie un fait nouveau. En partie seulement, car des massacres du chef turco-mongol Tamerlan au xv^e siècle aux « colonnes infernales » de Turreau en Vendée, la guerre n'a pas attendu l'époque contemporaine pour tuer des innocents par dizaines de milliers. Ce qui change sans doute, dans la séquence qui nous intéresse, est le caractère systématique, délibéré, quelquefois rationalisé, des atteintes envers les civils, à des fins militaires ou idéologiques. Lors de sa « marche vers la mer » de 1864, destinée à faire plier la Confédération par la dévastation de ses ressources économiques et de ses assises sociales, le général William T. Sherman revendique « la destruction complète des routes, des maisons et de la population [qui] va briser leurs ressources militaires. [...] Je peux effectuer cette marche, et faire hurler la Géorgie⁵ ». C'est

exactement le type de raisonnement appliqué par les militaires en charge de la « pacification » de territoires coloniaux – un terme volontairement placé entre guillemets dans ces pages, parce qu’il ne renvoie pas à la paix véritable, mais à un ordre inégalitaire instauré à travers des pratiques de brutalité routinières, d’expéditions punitives en villages brûlés. Ces politiques de violence franchissent un seuil lorsque la destruction de tout un groupe humain est projetée ou entreprise, comme ce fut le cas à l’encontre des Namas et Hereros de l’Afrique australe en 1904-1905, des Arméniens, ainsi que des Grecs et Assyro-Chaldéens de l’Empire ottoman, à partir de 1915, des Juifs* et des Tziganes tués par l’Allemagne nazie durant la Seconde Guerre mondiale. Ces populations ont cessé, aux yeux de leurs assassins, d’être des civils, et sont devenues des ennemis, dans une montée aux extrêmes raciste et idéologique également caractéristique de la période.

Car on est loin, en 1914-1918 ou 1939-1945, dans les guerres civiles de Russie ou d’Espagne, de conflits tels que l’Europe d’Ancien Régime en a longtemps connu, motivés par des ajustements territoriaux ou des querelles dynastiques. À l’ère des masses, en politique, à l’époque de la conscription, sur le plan militaire, à l’âge du taylorisme, sur le plan économique et industriel, correspond un investissement idéologique démesuré dans la guerre. Elle est censée engager le sens des existences, le destin des États qui y prennent part, suivant des conceptions qui combinent en partie l’intransigeance des guerres de religion, et la valorisation de la « nation en armes » opérée durant la Révolution française. C’est un siècle après 1789, toutefois, que se réalise pleinement cette mobilisation guerrière des esprits, lorsque triomphent les unes après les autres les affiliations politiques modernes pouvant être porteuses

* Dans une grande partie de l’Europe d’avant la Seconde Guerre mondiale les Juifs constituent un groupe national, et non simplement religieux, raison pour laquelle nous recourons ici à la majuscule, qui s’impose d’autant plus en ce qui concerne la Seconde Guerre mondiale, les Juifs étant définis « racialement », sans rapport avec la religion ou le libre arbitre.

d'agressivité guerrière, envers des ennemis de l'intérieur ou de l'extérieur à combattre sans relâche : nationalisme, impérialisme, militarisme, antisémitisme, communisme et anticomunisme, fascisme, nazisme. Dans sa valorisation de la violence, dans ses conquêtes, puis au moment de sa défaite intégrale, ce dernier porte à son aboutissement ultime une radicalisation idéologique qui ne fait voir l'univers qu'en termes guerriers. Dès 1925, le titre du livre qu'Hitler avait tiré de son expérience d'estafette régimentaire dans le premier conflit mondial, *Mein Kampf* (Mon combat), annonçait la vision belliqueuse et binaire du monde qu'il répéterait sans cesse dans les derniers mois du régime, en 1945 : la guerre menée par l'Allemagne est un combat entre « être et non-être », le choix est entre « victoire ou disparition »⁶.

Face à cette exaltation de la guerre comme raison d'être, à la multiplication des crimes qui en a souvent découlé, d'autres voix se sont fait entendre. Ce n'est pas le moindre paradoxe de la période ici étudiée que de faire naître, en même temps que des extrêmes de violence, et en réaction contre eux, le pacifisme moderne et la justice pénale internationale. Déplorer la guerre, la dénoncer, la combattre, devient un thème majeur du débat public, un sujet pour les artistes et parfois un engagement militant. Définir des crimes de guerre, codifier ce qui est légal et illégal dans une campagne militaire, dans le traitement des blessés, des prisonniers, des civils, punir les transgressions de ce droit qui s'ébauche, est une tâche difficile à laquelle se dévouent intellectuels et juristes. L'un d'eux, Raphael Lemkin, crée en 1944 un mot nouveau pour qualifier l'entreprise de destruction des Juifs d'Europe par les nazis : le « génocide » entre dans le vocabulaire de l'histoire.

Faut-il l'employer dans le vocabulaire de l'historien ? Parmi les choix ici effectués pour expliquer les guerres et leurs enjeux figure celui de mettre à distance, de questionner de façon critique, certains termes si généraux et si évidents en apparence qu'ils en ont fini par être démonétisés. Celui de « génocide » en fait donc partie, malaisé à employer en histoire en raison de ses définitions

changeantes depuis 1944, et de ses usages avant tout juridiques. Il en va de même pour la « guerre totale », une expression qui renvoie aux conceptions des acteurs de l'époque. Clemenceau parle de « guerre intégrale » en 1917, et Ludendorff, à la tête de l'armée allemande en 1917-1918 avant de devenir un soutien précoce des nazis, publie en 1935 *Der totale Krieg*. Par la suite, tant d'historiens ont cherché à identifier la « guerre totale » dans des conflits aussi différents que la guerre du Péloponnèse, la guerre de Trente Ans, les guerres révolutionnaires, la guerre de Sécession ou la Grande Guerre que l'expression a fini par en être diluée, perdant tout pouvoir explicatif⁷. C'est vrai aussi pour la « brutalisation », terme récent qui a suscité de virulents débats parmi les chercheurs, et dont les emplois sont devenus si mouvants, suivant qu'on l'utilise en français ou en langue anglaise, pour décrire les effets de la Première Guerre mondiale ou ceux de la Seconde, sur toute la société ou les seuls combattants, qu'il devient plus raisonnable de l'écarter⁸. Rassemblant des historiennes et des historiens de différentes sensibilités, ce livre n'est pas un manifeste, pour ou contre tel ou tel concept, telle ou telle clé de lecture englobante de la guerre contemporaine. Il entend défendre une position historiographique simple : afin de comprendre les conflits des XIX^e et XX^e siècles dans leur diversité, ce sont tous les outils de l'histoire et des sciences sociales qu'il faut savoir mobiliser, sans exclusive, sans emphase inutile, en adoptant au cas par cas le vocabulaire et les instruments conceptuels pouvant rendre compte avec rigueur des pratiques et des expériences de guerre, qu'il s'agisse de la micro-histoire ou de l'histoire du genre, de l'anthropologie du corps ou de l'histoire sociale.

Cet effort interprétatif prolonge celui de certains chercheurs qui furent eux-mêmes pris dans les événements guerriers, et tentèrent de les passer au crible de leurs compétences professionnelles, de les rendre intelligibles. Peu eurent ce recul, durant des conflits où le poids des discours dominants patriotiques bridait souvent l'esprit critique, même celui des plus brillants auteurs, généralement

mobilisés dans leurs camps respectifs, à l'image d'Henri Bergson proclamant la nécessaire « lutte de la civilisation contre la barbarie », le 8 août 1914. Miroir généralement cruel pour les sciences sociales et les intellectuels, parties prenantes de la mobilisation générale, les guerres mondiales et impériales virent cependant quelques efforts remarquablement lucides pour les mettre à distance, les questionner, les analyser. Ainsi celui de l'Autrichien Emil Lederer, qui publie en 1915 son article « Sur la sociologie de la guerre mondiale », étude pénétrante et dépassionnée des forces sociales à l'œuvre dans le conflit⁹. Comme lui, l'historien français Marc Bloch témoigna par deux fois, dans l'immédiateté, d'une capacité réflexive peu commune, pour questionner les « fausses nouvelles » de la Première Guerre mondiale puis *L'Étrange Défaite* de son pays dans la Seconde¹⁰. Au soir de sa vie, dans des entretiens accordés à des collègues, le sociologue Norbert Elias revenait, lui, sur la situation « d'ivresse hégémonique » qui l'avait poussé, comme tous les garçons de sa classe de lycée à Breslau, en Prusse-Orientale, à s'engager dans l'armée en 1915¹¹. Germaine Tillion, ethnologue, résistante membre du « réseau du musée de l'Homme », déportée en 1943 à Ravensbrück, y a mené une véritable enquête de terrain, cherchant à comprendre le fonctionnement du camp, sa rationalité perverse, ses catégories de détenus, tout un matériau dont la collecte l'a aidée à survivre, avant de former la base de son témoignage publié après-guerre¹². Quoi de mieux, pour reconnaître notre dette collective envers ces savants d'exception, que de chercher à appliquer le plus fondamental de leurs enseignements : parfois victimes des guerres, qui fragilisent la démarche scientifique et la recherche de la vérité, les sciences sociales disposent aussi d'outils qui sont à même d'en rendre raison.

Afin de mettre en œuvre de façon lisible cette démarche, ce n'est pas un grand récit linéaire de 1870 à 1945, abordant les guerres les unes après les autres, qui est ici proposé. D'abord parce qu'il existe d'excellents volumes d'histoire narrative pour chacun des conflits qui scandent la période, ainsi que des dictionnaires, des

encyclopédies, et plus généralement une immense quantité de travaux permettant d'en connaître les différents épisodes. Ensuite parce qu'à y regarder de près, la temporalité de chaque conflit ne se laisse pas enfermer dans des bornes trop nettes. 1914-1918 et 1939-1945 sont ainsi des dates familières et commodes pour décrire, depuis la France ou la Grande-Bretagne, les conflits mondiaux. Mais aussi des dates trompeuses. Vue de Grèce ou de Turquie, la Grande Guerre est une séquence bien plus longue, qui court de 1912 à 1923. Et c'est dès 1927 que la guerre touche la Chine où les affrontements armés, entre nationalistes et communistes et contre les Japonais, courent sur plus de deux décennies, jusqu'en 1949. Les bornes de 1870 et 1945 qui encadrent ce volume sont donc davantage des points de repère commodes que des coupures systématiques et absolues.

Plutôt qu'une narration à la périodisation conventionnelle, ou qu'une multitude de notices éclatées, c'est donc un effort d'explication qui est ici proposé, à travers de longs essais partageant une même interrogation sur ce qui a changé entre le dernier tiers du *xix^e* siècle et la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans les conflits et les manières dont les sociétés les ont traversés. Ce questionnement est décliné en treize thèmes, couvrant autant qu'il est possible les différentes facettes des guerres mondiales et impériales. Une première séquence en pose le cadre, à l'échelle des enjeux géopolitiques et stratégiques, des États et des empires. Une seconde partie étudie les groupes sociaux pris dans les guerres, combattants et civils, et leurs réponses à ces épreuves, de l'engagement au refus, des stratégies de survie aux formes du témoignage. Le dernier temps de l'analyse est consacré aux extrêmes de la guerre : les violences démesurées visant les civils, les explications que leur ont données les chercheurs, les tentatives d'y apporter des réponses juridiques.

Si l'entreprise ne peut viser l'exhaustivité complète, cette série d'essais évoquera évidemment les lieux et figures clés, les plus identifiables, de cette séquence temporelle, de Sedan à Tsushima, de Verdun à Stalingrad, à l'aide également d'un appareil de cartes qui

restitue grandes opérations et théâtres des engagements. Rendre compte de ces guerres, enfin, c'est restituer les voix des hommes et femmes qui les traversèrent, qu'elles engloutirent. Philosophe, critique, traducteur, témoin exilé de ce temps de la guerre, Walter Benjamin consacra en 1933 un texte consacré à l'expérience de 1914-1918, « l'une des plus effroyables de l'histoire universelle ». Il mérite d'être cité ici tant il exprime, de façon plus large, ce que fut le douloureux avènement de la modernité guerrière entre 1870 et 1945 : « Une génération qui était encore allée à l'école en tramways tirés par des chevaux s'est retrouvée à découvert dans un paysage où rien n'était épargné par le changement, si ce n'est les nuages et, au beau milieu de tout cela, dans un champ de forces traversé de flux destructeurs et d'explosions, l'infime et frêle corps humain¹³. »

NOTE SUR LA PRÉSENTE ÉDITION

Cette édition de poche reprend les chapitres parus en 2020 dans le volume du même titre en grand format, sans modification des textes ou de la bibliographie à l'exception de l'introduction. Cartes et graphiques originels ont été retravaillés pour figurer dans le présent volume, tandis que l'iconographie n'y figure pas ; cela soustrait donc une partie des exemples appuyant l'argumentation, en particulier pour le chapitre X consacré aux formes de représentation des guerres.

PREMIÈRE PARTIE

États de guerre

CHAPITRE I

Conflits

Le système international et les guerres

Par Jean-Michel Guieu

« Nous vivons en plein chaos. L'organisation générale de l'humanité n'est même pas ébauchée. Le globe est comme un vaste océan d'anarchie où émergent quelques îles de sécurité relative (les nations constitutionnelles de l'Europe occidentale et les États-Unis d'Amérique, par exemple)¹ », déplore en 1904 le sociologue d'origine russe Jacques Novicow. En 1916, l'historien britannique Goldworthy Lowes Dickinson voit pour sa part dans l'« anarchie européenne » (*The European Anarchy*) les origines du premier conflit mondial. Et nombreux sont les contemporains à avoir identifié dans les dysfonctionnements du système « européen » de l'avant-1914, dans l'affaiblissement du « concert » des grandes puissances et l'organisation de deux blocs de puissances rivales, la cause du cataclysme de 1914-1918.

Inversant le regard, certains historiens ont pu souligner que, jusqu'en 1914, l'Europe avait finalement échappé à tout conflit généralisé et que le premier conflit mondial n'avait pas le caractère inéluctable qu'on lui a souvent prêté. Le monde de l'avant-1914 n'a-t-il pas été rétrospectivement celui d'une « sécurité » que l'on ne retrouverait plus par la suite : dans ses *Souvenirs d'un Européen* rédigés en 1941, Stefan Zweig évoquera ainsi un XIX^e siècle qui « se chauffait complaisamment au soleil de ses réussites et ne considérerait la fin d'une décennie que comme le prélude à une autre, meilleure encore. On croyait aussi peu à des rechutes vers la barbarie,

telles que des guerres entre les peuples d'Europe, qu'aux spectres ou aux sorciers² ».

Notons qu'il est plus juste de parler pour l'avant-1914 d'un système « européen » plutôt qu'« international », les grandes puissances européennes polarisant alors la vie internationale : les vastes empires coloniaux qu'elles ont constitués outre-mer ont profondément remis en cause les anciens ordres régionaux établis autour de l'Inde ou de la Chine par exemple, et si de nouvelles puissances, tels les États-Unis d'Amérique et le Japon, font une apparition remarquée sur la scène internationale à la fin du XIX^e siècle, elles ne sont pas encore en capacité de contester la domination européenne.

Il en va différemment avec la Première Guerre mondiale, le conflit contribuant fortement à transformer le rapport des forces : le président Wilson a désormais la ferme volonté d'imposer aux puissances européennes une profonde transformation des relations internationales et les États-Unis acceptent alors d'occuper temporairement le rôle principal sur la scène mondiale. S'ils préfèrent ensuite limiter leur interventionnisme dans les affaires du monde, il n'en reste pas moins que les années 1920 sont marquées par une nouvelle organisation des rapports internationaux et qu'elles constituent donc pour l'historien « un laboratoire passionnant » (Robert Frank) : mise en place de « l'ordre versaillais » (issu des traités de paix de 1919-1920), création de la Société des Nations (SDN), « diplomatie du dollar » qui permet aux Américains de jouer un rôle central dans les affaires européennes, persistance d'une forme de « concert européen » entre les grandes puissances du vieux continent et maintien du système colonial.

Mais ces divers « systèmes hétéroclites » qui se superposent vont toutefois rapidement s'effondrer dans les années 1930, sous l'effet de la crise économique mondiale, avant de laisser la place à un nouvel ordre international structuré autour de deux « super-Grands », les États-Unis et l'Union soviétique, reposant d'abord sur leur « grande Alliance » forgée au cours de la Seconde Guerre mondiale, puis sur leur rivalité croissante conduisant à la guerre froide et à un monde bipolaire (à partir de 1947).

Si les deux guerres mondiales ont donc largement contribué à la transformation du système international, ce dernier s'est révélé incapable d'en écarter la menace. Reposant sur des équilibres plus ou moins fragiles, il a souvent laissé, entre 1870 et 1945, les armes trancher les litiges entre États. Pour autant, aucune autre époque n'aura jamais cherché plus activement à remettre en cause ce recours périodique à la guerre, au point que cette dernière sera formellement prohibée en 1928 par le pacte Briand-Kellogg, auquel adhère la quasi-totalité des États de la planète, mais qui se révélera bien impuissant à pacifier durablement le système international.

LE TEMPS DE LA PRÉPONDÉRANCE ALLEMANDE (1870-1890)

L'effondrement militaire de la France face à la Prusse en 1870 et la naissance de l'Empire allemand (proclamé dans la galerie des Glaces du château de Versailles le 18 janvier 1871) marquent une rupture majeure dans l'équilibre européen. Napoléon III ayant échoué dans sa tentative de replacer la France au centre du jeu diplomatique, c'est désormais l'Allemagne qui joue les premiers rôles sur la scène internationale.

L'Allemagne toute-puissante au cœur des relations internationales

Grâce à ses brillantes victoires militaires, à son immense territoire situé au cœur de l'Europe (42 millions d'habitants en 1871) et à sa puissance économique et commerciale, l'Allemagne impériale, sous la conduite de son « chancelier de fer », Otto von Bismarck, possède tous les atouts pour s'imposer comme un acteur central du système international. La France est au contraire durablement affaiblie par sa défaite : par le traité de Francfort du 10 mai 1871,





elle a été contrainte de verser à l'Allemagne une lourde indemnité de guerre de 5 milliards de francs-or (gagée par l'occupation de cinq départements du Nord-Est et de Belfort) et de céder sans plébiscite l'Alsace et une partie de la Lorraine. En outre, elle est perçue par les États conservateurs comme une perturbatrice potentielle de l'ordre européen en raison des troubles révolutionnaires de la Commune (mars-mai 1871) et du choix d'un régime républicain. Elle n'est pourtant pas, dans l'immédiat, en capacité de lancer une guerre de revanche contre l'Allemagne. L'antagonisme entre les deux nations constitue néanmoins une donnée fondamentale des rapports internationaux.

Or l'Allemagne a besoin de vivre en paix afin de parachever l'unité nationale et d'assurer la prospérité de sa population : c'est pourquoi la politique extérieure de Bismarck vise à isoler la France afin qu'elle ne puisse pas trouver les alliés nécessaires à une guerre de revanche. Pour le reste, le chancelier allemand affirme que le Reich est « saturé » et qu'il ne recherchera pas de nouveaux accroissements territoriaux. Afin de maintenir en Europe un *statu quo* favorable à son pays, Bismarck parvient à réaliser le rapprochement des trois grandes puissances impériales : l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Russie. C'est à Berlin qu'a lieu, en septembre 1872, la rencontre des trois empereurs (Guillaume I^{er}, François-Joseph et Alexandre II), suivie de la signature d'une convention militaire défensive entre la Russie et l'Allemagne (avril 1873), d'une convention aux termes assez vagues entre l'Autriche-Hongrie et la Russie (juin 1873), contresignée à Vienne en octobre 1873 par l'empereur d'Allemagne. L'Entente des trois empereurs (*Dreikaiserbund*) est désormais formellement consacrée, mais sa solidité est toute relative, comme on le constate lors de la crise de 1875, lorsque Bismarck tente d'intimider une France en pleine reconstitution de ses forces militaires. Cette dernière trouve alors le soutien de la Grande-Bretagne et de la Russie, soucieuses de ne pas la voir davantage marginalisée au sein du « concert européen » et qui conseillent à l'Allemagne une attitude de modération.

La crise qui embrase les Balkans à partir de 1875 met à nouveau en lumière la fragilité de l'Entente des trois empereurs. Profitant du soulèvement des Bosniaques et des Bulgares contre les autorités ottomanes et de l'intervention consécutive des petits États indépendants des Balkans (Monténégro et Serbie), la Russie a, en effet, décidé d'entrer en guerre seule contre l'Empire ottoman en avril 1877, non sans s'être assurée auparavant de la neutralité de l'Autriche-Hongrie, en échange de la Bosnie-Herzégovine. Elle espère ainsi obtenir le contrôle des Détroits et l'accès à la Méditerranée. Mais ses succès militaires finissent par inquiéter les puissances européennes, notamment l'Angleterre et la France qui craignent la perte de leurs créances sur l'Empire ottoman ; de même, l'Autriche-Hongrie redoute désormais une victoire trop écrasante de la Russie après la signature du traité de San Stefano avec l'Empire ottoman (3 mars 1878) : ses conditions sont en effet particulièrement favorables à l'Empire des tsars, avec notamment la création d'une Grande Bulgarie indépendante, mais en réalité dominée par la Russie. Bismarck fait alors pression sur son allié russe pour qu'il accepte de participer à un congrès européen destiné à réexaminer les clauses de San Stefano. Celui-ci se tient naturellement à Berlin, du 13 juin au 13 juillet 1878, consacrant ainsi le rôle d'arbitre joué par l'Allemagne. Ses décisions finales sont nécessairement moins favorables aux intérêts de la Russie : la Grande Bulgarie est divisée en deux principautés (au nord une Bulgarie autonome ; au sud, la Roumélie orientale qui reste sous l'autorité politique et militaire du sultan), la Roumanie et la Serbie sont véritablement indépendantes, la Bosnie-Herzégovine passe sous l'administration « provisoire » de l'Autriche-Hongrie et Chypre est cédée à la Grande-Bretagne. Ce congrès tenu à Berlin sera le dernier du genre, les grandes puissances européennes ne réunissant plus de nouveau congrès européen jusqu'à la Première Guerre mondiale, alors qu'elles avaient, depuis le lendemain du congrès de Vienne (1814-1815), privilégié cette forme de diplomatie multilatérale afin de se « concerter » sur les grands problèmes de l'Europe (le fameux « Concert européen »).

Des alliances permanentes en temps de paix

Le premier « système » bismarckien qui avait pour but le maintien du *statu quo* territorial en Europe a donc échoué sous la pression des revendications nationales dans le Sud-Est européen. Il a, par ailleurs, provoqué la frustration de la Russie et permis à l'Autriche-Hongrie une avancée inattendue vers les Balkans. Bismarck doit donc entreprendre une nouvelle construction diplomatique, un « second système », qui va se caractériser par un réseau d'alliances permanentes en temps de paix, ce qui est tout à fait contraire à l'esprit du Concert européen, lequel supposait la concertation de toutes les grandes puissances européennes et non la constitution d'alliances entre certaines d'entre elles.

Du fait de la dégradation des rapports germano-russes, Bismarck renonce désormais à tenir une balance égale entre la Russie et l'Autriche-Hongrie et impose une alliance privilégiée avec la double monarchie, malgré les réticences de l'empereur d'Allemagne Guillaume I^{er}, davantage favorable à l'alliance avec la Russie. Le 7 octobre 1879 est donc signé à Vienne un traité qui scelle durablement l'alliance des deux empires centraux. Cette « Duplice » prévoit une alliance militaire au cas où l'une des deux puissances serait attaquée par la Russie, la neutralité s'il s'agissait d'un autre pays agresseur – qui ne pourrait être en réalité que la France ; l'Autriche-Hongrie est donc garantie en cas d'attaque de la Russie, mais l'Allemagne n'obtient pas le soutien de l'Autriche-Hongrie contre la France.

La conclusion de cette alliance doit surtout servir, dans l'esprit du chancelier allemand, à faire pression sur la Russie pour la ramener dans l'orbite de l'Allemagne et ainsi reconstituer une Entente des trois empereurs. Et de fait, la Russie, sans allié, est bientôt contrainte de se rapprocher de l'Allemagne, tandis que cette dernière doit vaincre les réticences de l'Autriche-Hongrie, le retour de la Russie signifiant une limitation de sa liberté d'action dans les



Balkans. Le 18 juin 1881, une nouvelle Entente des trois empereurs est néanmoins conclue, qui prévoit une neutralité bienveillante des deux autres puissances si l'une d'entre elles se trouve en guerre avec un pays étranger à l'alliance ; les trois puissances ne se promettent donc aucun appui militaire. Elles s'engagent par ailleurs à s'accorder sur toute nouvelle modification territoriale dans les Balkans, ce qui permet ainsi de contenir la rivalité austro-russe dans cette région. Un protocole annexe prévoit de surcroît que l'Autriche-Hongrie pourra, dans un avenir indéterminé, annexer la Bosnie-Herzégovine et la Russie réunir les deux principautés bulgares.

Bismarck parvient à ajouter à ces succès diplomatiques l'alliance avec l'Italie, désireuse elle aussi de rompre son isolement et d'engranger des soutiens contre la France afin de pouvoir réaliser ses ambitions en Méditerranée et ses aspirations de grande puissance. Ce rapprochement de l'Italie avec les puissances centrales, formalisé par la signature d'une Triple-Alliance (« Triplice » ou *Dreibund*) le 20 mai 1882, signifie qu'elle accepte d'abandonner, vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie, ses revendications sur les provinces irrédentes (Trentin, Tyrol et région de Trieste). Cette alliance secrète, strictement défensive, conclue pour cinq ans, s'avérera un héritage durable de la politique bismarckienne, constamment renouvelée jusqu'en 1915. Elle prévoit, au cas où l'Italie serait attaquée par la France, que les deux autres parties lui viennent en aide militairement ; mais le royaume italien n'a pas souscrit d'engagement équivalent avec l'Autriche-Hongrie, au cas où cette dernière serait attaquée par la Russie. L'Allemagne bénéficiera, quant à elle, du soutien militaire de l'Italie si elle est victime d'une « agression non directement provoquée » de la France.

Classiquement, les constructions bismarckiennes doivent composer avec les rivalités qui opposent leurs signataires. Celles entre l'Autriche-Hongrie et la Russie au sujet des Balkans font ainsi rapidement sombrer l'Entente des trois empereurs, pourtant renouvelée en 1884. La double monarchie a en effet, au grand dam de la Russie, renforcé son influence dans la région, après que la Bulgarie

réunifiée a appelé à sa tête, en 1887, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg, soutenu par le gouvernement de Vienne, ruinant ainsi les espoirs de l'Empire des tsars d'imposer son protectorat sur ce pays. La Russie accepte néanmoins de signer avec l'Allemagne un traité secret de réassurance (18 juin 1887), valable trois ans, et qui garantit la neutralité réciproque des deux signataires en cas de conflit avec une tierce puissance. Par un protocole secret, l'Allemagne promet en outre son appui diplomatique à la Russie sur la question bulgare et sur celle des Détroits, ce qui pourrait apparaître comme une forme de déloyauté vis-à-vis de Vienne...

Bismarck réussit enfin à faire sortir la Grande-Bretagne de son « splendide isolement » et à l'associer à son système diplomatique : il parvient en effet à convaincre les Italiens de s'entendre secrètement avec les Britanniques pour garantir le *statu quo* en Méditerranée, y compris en Adriatique, en mer Égée et en mer Noire (ce qui révèle clairement la dimension antirusse de l'accord). L'Italie s'engage également à appuyer le Royaume-Uni dans la question de l'Égypte, tandis que le second aidera la première à s'opposer à l'occupation de la Tripolitaine par la France, sans toutefois prendre d'engagement plus précis à ce sujet. À son tour, l'Autriche-Hongrie adhère à cet accord le 24 mars, puis l'Espagne le 4 mai. La Méditerranée paraît ainsi à l'abri des tensions entre Européens. De son côté, Bismarck fait également en sorte de satisfaire les revendications italiennes. Lors du renouvellement de la Triplice (20 février 1887), l'Italie obtient deux conventions annexes : l'une signée avec l'Autriche-Hongrie par laquelle les deux puissances se déclarent favorables au maintien du *statu quo* dans les Balkans, une compensation devant être accordée à l'Italie au cas où l'Autriche-Hongrie serait amenée à procéder à l'occupation d'un nouveau territoire dans la région ; l'autre, conclue avec l'Allemagne, cette dernière s'engageant à soutenir militairement l'Italie si celle-ci, inquiète d'une expansion française en Tripolitaine, devait attaquer la France. Du fait de cette révision, la Triplice prend donc un caractère offensif à l'égard de la France, plus isolée que jamais.

L'extension de l'ordre européen outre-mer

Le reste du monde s'intègre très largement à cet ordre européen par le biais de la domination coloniale, la « course aux colonies » connaissant une forte accélération dans les années 1880-1890. L'expansion des métropoles européennes hors d'Europe participe pleinement de leur statut de grande puissance, et celle-ci peut se développer d'autant plus facilement qu'elle ne se heurte guère à la résistance de pays extra-européens : le Japon, qui s'engage tout juste dans un processus de modernisation, et les États-Unis d'Amérique, qui sortent à peine de la guerre de Sécession, ne sont pas en mesure de contrecarrer l'impérialisme européen.

Mais les puissances européennes n'entretiennent pas toutes le même rapport à l'égard de ce mouvement d'expansion coloniale. La Grande-Bretagne, en marge du système bismarckien, domine ainsi la planète par l'immensité de son empire, dont l'Inde constitue la pièce maîtresse. Bismarck, en revanche, centre délibérément sa politique extérieure sur le continent européen et ne souhaite pas engager son pays dans une politique coloniale ambitieuse, mis à part l'acquisition de quelques territoires en Afrique afin de satisfaire les milieux favorables en Allemagne à l'expansion outre-mer ; il voit surtout dans la question coloniale un levier pour agir sur les rapports de force entre puissances européennes, c'est pourquoi il s'emploie à orienter les ambitions de la France vers l'Afrique, afin de la détourner de l'idée de reconquête de ses « provinces perdues », et à jouer des rivalités entre puissances coloniales pour maintenir la domination allemande en Europe.

Si les relations internationales en Europe fonctionnent selon le principe d'une gestion collective – par le biais du Concert européen, qui a certes tendance à se dégrader –, hors d'Europe les puissances européennes se livrent à une expansion qui n'obéit pas aux mêmes règles : le *jus in bello* qui prévaut en Europe et qui est supposé prévenir les excès de la guerre, ne s'applique pas à la conquête

coloniale, et les puissances impériales se livrent à des appropriations territoriales massives, au nom d'une vision du droit qui exclut la plupart des pays africains et asiatiques de la famille des « nations civilisées ». Ne se contentant plus d'une occupation côtière, les puissances européennes cherchent désormais à pénétrer dans l'arrière-pays et à conquérir de vastes territoires : il y a là des raisons économiques (dans un contexte de « Grande Dépression » entre 1873 et 1895), mais aussi des considérations de prestige et des préoccupations géostratégiques, ainsi que l'idée d'une « mission civilisatrice » des nations « blanches ».

Si la colonisation peut fournir un dérivatif au désir de puissance de certains pays européens, elle est aussi source de tensions entre eux. L'établissement du protectorat de la France en Tunisie (traité du Bardo du 12 mai 1881), encouragé par l'Allemagne, suscite ainsi l'irritation de l'Italie, qui possède sur place 10 000 ressortissants, et la pousse à s'allier avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie. En Asie centrale, la poussée de la Russie vers le Turkestan et la route de l'Inde – dans le but de contraindre les Anglais à assouplir leur position sur la question des Détroits – inquiète les autorités britanniques, mais un arrangement est finalement trouvé entre les deux puissances en septembre 1885, ce qui permet d'éviter la guerre. L'expansion française en Indochine (établissement de protectorats sur l'Annam et le Tonkin) provoque de son côté une dégradation des rapports entre la France et la Grande-Bretagne, soucieuse de protéger la frontière orientale de l'Inde : les deux métropoles s'affrontent notamment au sujet du Siam, État tampon entre leurs zones d'influence respectives, dont l'indépendance semble menacée par la pénétration française au Laos, avant d'être finalement confirmée en 1896. Si les rivalités coloniales provoquent donc des méfiances, voire des tensions persistantes, au point d'interférer avec l'évolution du système européen, elles ne débouchent pourtant jamais directement sur un affrontement armé.

Face à l'appétit de conquête des puissances européennes en Afrique, Bismarck tente d'y étendre les règles du Concert européen

et, à cet effet, réunit à Berlin une grande conférence internationale du 15 novembre 1884 au 26 février 1885. Il s'agit au départ d'assurer la liberté de circulation et de commerce dans le bassin du Congo à toutes les puissances coloniales qui convoitent cette région (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Belgique et Portugal). Mais les quatorze nations participantes s'entendent également pour définir les règles de l'expansion européenne en Afrique, celle-ci étant considérée comme une *terra nullius* (c'est-à-dire un « territoire sans maître », ne possédant pas une organisation politique et sociale jugée suffisante) : chaque puissance coloniale sera désormais obligée de notifier aux autres signataires toute nouvelle prise de possession d'un territoire sur les côtes du continent africain, afin que ses prétentions soient reconnues ; chaque occupant d'un territoire en Afrique sera obligé d'y assurer une autorité suffisante afin de rendre l'occupation effective. La conférence de Berlin aura donc pour effet d'accélérer la colonisation européenne en Afrique, dont le partage sera achevé en un peu plus d'une vingtaine d'années.

LA BIPOLARISATION DU SYSTÈME INTERNATIONAL (1890-1914)

À partir des années 1890, le système international, qui perd sa dimension exclusivement européenne par l'affirmation des nouvelles puissances américaine et nipponne, subit de profondes transformations qui provoquent sa déstabilisation, sans que le déclenchement de la Première Guerre mondiale en soit l'inévitable conséquence.

La construction de deux blocs antagonistes

Le nouvel empereur allemand, Guillaume II, arrivé au pouvoir en 1888, souhaite inaugurer une nouvelle politique étrangère, en

rupture avec les systèmes bismarckiens fondés sur l'hégémonie européenne de l'Allemagne. Il congédie bientôt Bismarck (1890) et entend imposer un « nouveau cours » à la politique allemande. L'objectif de faire du Reich une puissance mondiale (*Weltmacht*) s'appuie sur une mystique – imprégnée d'idéologie darwinienne et raciale – de grandeur de l'Allemagne et de nécessité pour elle d'obtenir la place qui lui revient dans la compétition mondiale, et que propage un certain nombre de ligues nationalistes (Ligue pan-germaniste, Association coloniale, Ligue navale, etc.) disposant de nombreux soutiens au sein des milieux industriels et intellectuels.

La première décision de Guillaume II est de ne pas renouveler le traité de réassurance avec la Russie, ne le jugeant plus nécessaire et contradictoire avec l'esprit de la Triple-Alliance. La conséquence en est aussitôt le rapprochement de l'autocratie russe avec la république française, une perspective que les dirigeants allemands avaient pourtant jugée peu probable. En 1891, France et Russie s'accordent ainsi sur le principe d'une consultation réciproque sur les questions internationales et les mesures à prendre en cas d'agression. La France sort enfin de l'isolement diplomatique et parvient, non sans difficultés, à signer avec la Russie une convention militaire secrète le 17 août 1892, qui prévoit le soutien armé de la Russie à la France si cette dernière était attaquée par l'Allemagne (ou par l'Italie appuyée par l'Allemagne) ; de son côté, la France apportera son aide militaire à la Russie si celle-ci venait à être attaquée par l'Allemagne (ou par l'Autriche-Hongrie appuyée par l'Allemagne) ; en outre, la mobilisation d'une des puissances de la Triplice entraînerait automatiquement la mobilisation de la France et de la Russie.

Mais cette alliance demeure, hors des réceptions et des discours, peu efficace dans l'immédiat, ne donnant lieu à aucune concertation entre les états-majors. Il revient au ministre des Affaires étrangères, Théophile Delcassé, à la tête du Quai d'Orsay de 1898 à 1905, de la réactiver : en 1899, l'alliance change alors d'esprit, passant du maintien de la « paix générale » à celui, plus précis, de

« l'équilibre entre les forces européennes » ; et l'année suivante un protocole entre les deux états-majors prévoit que, dans le cas d'une guerre déclenchée par le Royaume-Uni contre la France, la Russie lancerait, avec 300 000 hommes, une opération de diversion en Asie centrale en direction de l'Inde ; si la Russie était attaquée, la France concentrerait pour sa part 150 000 hommes au niveau de la Manche en vue d'une opération sur les côtes anglaises.

La politique d'encercllement diplomatique de l'Allemagne poursuivie par Delcassé aboutit également à un rapprochement avec l'Italie. Celle-ci a, en effet, subi à Adoua, en 1896, une lourde défaite face à l'Éthiopie, ce qui l'amène à renoncer pour un temps à ses ambitions coloniales et à clore une quinzaine d'années de brouille avec la France : en 1898, une convention commerciale est signée entre les deux pays mettant fin à leur guerre tarifaire ; en 1900, un échange de lettres secrètes laisse à l'Italie les mains libres en Tripolitaine, et la France au Maroc ; enfin, en 1902, un accord secret prévoit la stricte neutralité de l'Italie au cas où la France serait attaquée par une ou plusieurs puissances, et même dans le cas où elle prendrait l'offensive d'une guerre suite à une « provocation directe ».

Delcassé parvient également à obtenir un rapprochement historique avec la Grande-Bretagne, alors que les deux pays s'étaient retrouvés, en 1898, au bord d'un affrontement armé à propos du contrôle de la région du Haut-Nil et que cette crise de Fachoda s'était soldée par une défaite humiliante pour la France. Mais l'Angleterre s'inquiète désormais de la volonté de Guillaume II de faire de l'Allemagne une « puissance mondiale » et de la doter d'une importante flotte de guerre. Craignant pour sa suprématie navale, elle a un temps imaginé une alliance avec l'Allemagne, mais les négociations ont tourné court, le Reich réclamant préalablement l'adhésion britannique à la Triple, ce qui était inacceptable pour Londres. La voie était donc libre pour une entente avec la France, d'autant que cette dernière s'en est tenue à une attitude de stricte neutralité durant la guerre des Boers (1899-1902) opposant



la Grande-Bretagne aux Républiques boers d'Afrique australe. L'« Entente cordiale » franco-britannique est conclue le 8 avril 1904 par la signature de trois accords réglant l'ensemble des contentieux coloniaux entre les deux pays (reconnaissance de l'influence respective de l'Angleterre en Égypte et de la France au Maroc, arrangement sur le Siam, droits de pêche de la France à Terre-Neuve). Cette « entente » ne s'accompagne toutefois d'aucune alliance formelle impliquant l'intervention automatique de la Grande-Bretagne aux côtés de la France en cas de conflit avec l'Allemagne.

L'Allemagne doute d'ailleurs de la sincérité de ce rapprochement franco-britannique et cherche aussitôt à tester sa solidité en provoquant une crise à propos du Maroc, pays indépendant sur lequel la France ambitionne d'établir son protectorat. Faisant escale à Tanger en mars 1905, l'empereur Guillaume II proclame ainsi que le Maroc doit rester « ouvert à la concurrence pacifique de toutes les nations, sans annexion, ni monopole ». Une conférence internationale, voulue par l'Allemagne, se tient alors à Algésiras, entre janvier et avril 1906, réunissant les principaux pays européens, ainsi que les États-Unis : l'Allemagne s'y retrouve isolée, ne pouvant compter que sur l'appui de l'Autriche-Hongrie, tandis que la France est constamment soutenue par la Russie, la Grande-Bretagne, l'Espagne et l'Italie ; elle obtient au final une position privilégiée dans la Banque d'État du Maroc ainsi que la police des ports marocains (conjointement avec l'Espagne), ce qui laisse augurer d'un futur protectorat français. Le « coup de Tanger » s'est donc retourné contre l'Allemagne.

La politique de Guillaume II a également pour effet de rapprocher l'Angleterre et la Russie, deux puissances pourtant profondément rivales en Méditerranée et en Asie. L'Allemagne travaillait en effet à une alliance « continentale » dirigée contre la Grande-Bretagne et visant à détacher la Russie de l'alliance française : une alliance défensive germano-russe fut ainsi scellée, le 24 juillet 1905, à Björkö. Mais la stratégie allemande échoua rapidement, le tsar Nicolas II imposant que cette alliance germano-russe ne s'applique

L'impérialisme américain au début du XX^e siècle



pas dans le cas d'une guerre avec la France. Pour l'Angleterre, qui avait échappé de peu à l'isolement diplomatique, l'heure semblait venue de liquider ses contentieux avec la Russie et une convention fut signée entre les deux pays le 31 août 1907 : les Russes abandonnaient toute prétention sur l'Afghanistan, les Britanniques renonçaient au Tibet ; la Perse pour sa part était divisée en trois zones d'influence : russe au nord, britannique au sud et neutre au centre.

La Triple-Alliance était donc désormais contrebalancée par l'ensemble des accords conclus entre la Grande-Bretagne, la France et la Russie. Mais cette « Triple-Entente » recelait aussi le danger de donner à l'Allemagne le sentiment redoutable d'être la victime d'une coalition malveillante, d'un « encerclement » visant à l'étouffer et à l'empêcher de se développer librement.

L'affirmation de nouvelles puissances extra-européennes

À la fin du ^{xix}^e siècle, l'expansionnisme européen entre désormais en concurrence avec les ambitions de deux jeunes puissances, les États-Unis d'Amérique et le Japon, dont les victoires respectives sur l'Espagne (1898) et la Russie (1905) provoquent la stupeur du vieux continent.

Les États-Unis se sont longtemps détournés des affaires internationales, fondant leur politique sur l'application de la doctrine de Monroe (1823), dont le principe était de défendre le continent américain de toute tentative de colonisation des puissances européennes. Mais à la fin du ^{xix}^e siècle et au début du ^{xx}^e siècle, les États-Unis se lancent à leur tour dans une politique expansionniste, dont la première manifestation véritable est, en 1898, la guerre contre l'Espagne, à propos de sa colonie de Cuba, dont la population s'était révoltée. Cette « splendide petite guerre », selon la formule du secrétaire d'État John Hay, aboutit à une victoire rapide des États-Unis à Cuba et dans les îles Philippines, autre colonie espagnole. L'Espagne, qui avait espéré en vain le secours d'une

intervention européenne, dut, par le traité de Paris du 10 décembre 1898, céder aux Américains les Philippines (achetées pour 20 millions de dollars), l'île de Porto Rico dans les Caraïbes et l'île de Guam dans l'archipel des Mariannes ; elle reconnaissait également l'indépendance de Cuba, qui devait bientôt passer sous la protection des États-Unis (1901).

Cet impérialisme américain naissant est alimenté à la fois par la crainte d'une insuffisance de leur marché intérieur et par différents motifs idéologiques (devoir moral d'apporter la liberté et la civilisation, messianisme chrétien) ou stratégiques (influence des thèses de l'amiral Mahan sur la supériorité des puissances maritimes face aux puissances continentales). Le président Theodore Roosevelt affirme, durant sa présidence (1901-1909), un expansionnisme « musclé » (politique du « *big stick* »), tout particulièrement en Amérique centrale. Souhaitant ainsi le percement d'un canal interocéanique dans l'isthme de Panamá, afin de faciliter le passage de la flotte américaine d'un océan à l'autre, mais se heurtant au refus de la Colombie, à laquelle appartenait le territoire de Panamá, il n'hésite pas à encourager le séparatisme de la population locale, aboutissant à l'indépendance de la république de Panamá (devenue de fait un protectorat américain), avec laquelle il peut conclure un accord en 1903. L'année suivante, il propose une nouvelle interprétation de la politique extérieure américaine et énonce un « corollaire » à la doctrine de Monroe : cette dernière sert désormais à justifier l'intervention des États-Unis qui peuvent être forcés, « même à contrecœur, dans des cas flagrants d'injustice et d'impuissance, à exercer un pouvoir de police internationale ». Des interventions américaines auront ainsi lieu à Saint-Domingue (1905) ou, à nouveau, à Cuba (1906).

Roosevelt n'hésite pas non plus à s'impliquer dans les affaires asiatiques, inquiet de la montée en puissance du Japon. Engagé depuis le début de l'ère Meiji (1868) dans la voie d'une profonde modernisation, sur le modèle de l'Occident, le Japon s'est en effet rapidement dressé contre son voisin chinois, qu'il parvient à défaire rapidement lors de la guerre de 1894-1895 ; le traité de Shimonoseki

(17 avril 1895) consacre alors ses prétentions expansionnistes : la Chine perd ses droits sur la Corée, doit céder Taïwan au Japon, ainsi que la presqu'île de Liaodong, les îles Pescadores, et payer une très forte indemnité de guerre (200 millions de ryô). Mais la Russie, qui souhaite s'implanter en Mandchourie et au nord de la Chine, afin d'obtenir des ports « en eau chaude » sur le Pacifique, réussit avec l'appui de la France et de l'Allemagne à faire plier le Japon, qui doit finalement rendre la presqu'île du Liaodong contre une indemnité supplémentaire de 30 millions de ryô.

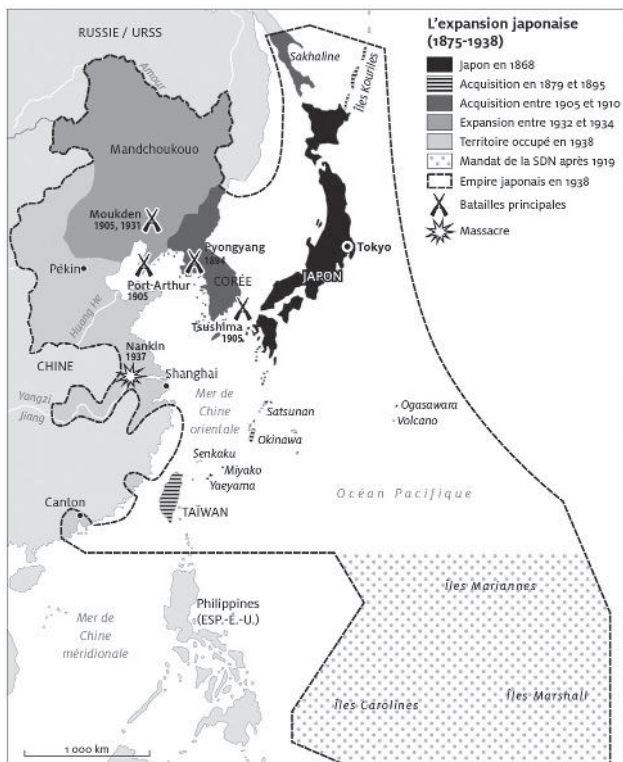
La défaite chinoise face au Japon, révélant la faiblesse de l'empire du Milieu, aiguise alors considérablement l'appétit des puissances occidentales qui accentuent leur pénétration dans le pays et négocient entre elles leurs sphères d'influence respectives. Elles obtiennent de la Chine des avantages considérables : emprunts massifs contractés auprès des banques occidentales destinés à payer les indemnités de guerre au Japon, construction de lignes de chemin de fer, concessions de territoires à bail, participations étrangères dans l'exploitation des ressources naturelles, etc. Seuls les États-Unis refusent de participer à ce dépècement de la Chine, au nom du principe de la « porte ouverte », qui favorise leurs intérêts commerciaux.

Dans ce contexte d'emprise accrue des puissances étrangères et de misère dans les campagnes chinoises, une révolte éclate dans le nord-est de la Chine à l'été 1900, autour du mouvement des Boxers. Plusieurs centaines de diplomates, missionnaires et journalistes occidentaux se retrouvent ainsi assiégés dans le Quartier des légations à Pékin pendant cinquante-cinq jours (20 juin-14 août 1900), provoquant une réaction brutale des puissances étrangères : elles engagent d'abord leurs forces navales déjà présentes en Chine, puis leurs troupes stationnées en Asie, avant de faire débarquer à l'automne 1900 – sous couvert d'une « intervention d'humanité » – un corps expéditionnaire multinational, composé de bataillons allemand, japonais, britannique, russe, français, américain, italien, autrichien et regroupant bientôt environ 100 000 hommes – dont certains des futurs généralissimes de la Première Guerre mondiale,

l'Allemand Erich von Falkenhayn et le Français Robert Nivelle. Les puissances peuvent alors imposer à la Chine, par le protocole du 7 septembre 1901, une nouvelle et lourde indemnité de guerre, ainsi que l'installation sur place de garnisons européennes.

L'antagonisme russo-japonais ne cesse toutefois de s'amplifier, l'Empire des tsars tournant de plus en plus ses ambitions vers la Mandchourie et la Corée. Ce qui conduit les Japonais à chercher un contrepoids à la menace russe et à signer, le 30 janvier 1902, une convention avec la Grande-Bretagne (elle-même inquiète des menées russes en Inde et en Afghanistan). Elle vise à garantir le *statu quo* en Asie orientale, l'indépendance de la Chine et de la Corée, et comporte l'engagement réciproque des deux pays à se prêter assistance en cas d'attaque par une coalition ou à respecter une stricte neutralité en cas de conflit avec une tierce puissance. Pour la première fois, le Japon a pu traiter avec une grande puissance européenne sur un pied d'égalité.

Le heurt entre l'impérialisme japonais et l'expansionnisme russe se produit finalement le 8 février 1904, par une attaque soudaine du Japon contre la flotte russe en rade de Port-Arthur, sur la mer Jaune. Un conflit d'un an et demi s'ensuit. La Russie, ébranlée par une série de défaites militaires et en proie à des troubles révolutionnaires, et le Japon, épuisé financièrement par l'effort de guerre (qui représente six fois son budget national annuel), n'ont alors d'autre choix que d'accepter la médiation du président Roosevelt, qui s'alarme de la poussée impérialiste japonaise. Par la paix signée à Portsmouth, le 5 septembre 1905, la Russie doit céder au Japon ses concessions de chemins de fer en Mandchourie, ainsi que le Liaodong, avec Port-Arthur, et la partie sud de Sakhaline, et renoncer à toute prétention sur la Corée, qui sera annexée par le Japon en 1910 (sans réaction des puissances occidentales). La Russie parvient toutefois à éviter le paiement de réparations au Japon, au plus vif mécontentement de l'opinion japonaise. Mais cette victoire d'une puissance asiatique contre un pays européen est alors réellement perçue comme un bouleversement majeur dans l'équilibre des puissances.



DU « CONCERT EUROPÉEN » AU « CONCERT MONDIAL » ?

Dans cet ouvrage publié en 1909, le juriste Charles Dupuis (1863-1938), professeur à l'École libre des sciences politiques, évalue positivement l'œuvre du Concert européen et entrevoit son évolution vers un « concert mondial ».

« Le principe d'équilibre joue, depuis trois siècles, un rôle considérable dans la politique européenne. La nécessité d'une répartition de forces qui empêche aucun État de dicter des lois à tous est devenue un axiome de chancellerie. L'idée d'équilibre, après s'être implantée au chevet des diplomates, a conquis les penseurs, les publicistes et l'opinion. Si, après avoir régné sans partage aux dix-septième et dix-huitième siècles, elle s'est heurtée, au dix-neuvième, à des idées nouvelles – telles que le principe des nationalités – prêtes à lui disputer l'empire, elle n'a jamais été détrônée, et ses récents adversaires songent moins à l'éliminer qu'à la limiter. [...]

Au nom de l'intérêt européen, les grandes puissances, d'accord pour éviter de se faire la guerre, ont jugé bon de dicter aux faibles les conditions qu'elles jugeaient essentielles au maintien de leur entente. Il est clair que cette affirmation de leur force ne va pas sans contredire au principe juridique de la souveraineté, de l'égalité et de l'indépendance des États. [...] Les œuvres du Concert européen peuvent assurément être critiquées ; elles sont imparfaites comme toutes les œuvres humaines ; et comme toutes les œuvres humaines, elles pourraient l'être moins. On ne saurait toutefois méconnaître, sans manquer à l'impartialité, que prise dans son ensemble, l'action du Concert européen a été favorable au maintien de la paix et qu'elle s'est exercée dans le sens de la modération. [...] La carrière déjà longue du Concert européen ne semble pas approcher de son terme. La question d'Orient fournit sans cesse quelque nouvel élément et quelque nouvel aliment à son activité. L'entrée en scène d'États tels que les États-Unis et le Japon, portés au premier rang par le développement de leur puissance, la rivalité des « impérialismes » nouveaux, permettent de penser que ce Concert agrandi se haussera parfois à la dignité de concert mondial. Il est peu probable, qu'eupéen ou mondial, ce Concert devienne jamais une institution régulière, prenant en mains le gouvernement perpétuel de l'Europe ou du monde et donnant, à un droit international réformé, une clef de voûte dont le poids infligerait, à tout le moins, des lézardes au principe de la souveraineté et de l'indépendance des États. Il serait chimérique d'en attendre la suppression de la guerre et la réalisation du rêve de la paix perpétuelle. Mais il est permis d'en espérer des succès analogues et même supérieurs à ceux que l'histoire a déjà enregistrés. »

Charles Dupuis, *Le Principe d'équilibre et le concert européen, de la paix de Westphalie à l'Acte d'Algésiras*, Paris, Perrin, 1909, p. 7, 504-508.

L'inéluctabilité d'un conflit généralisé ?

Le fragile équilibre bipolaire sur lequel reposent les relations européennes au début du xx^e siècle ne manque pas d'inquiéter nombre de contemporains, qui s'alarment de l'augmentation assez considérable des budgets militaires et d'une véritable course aux armements. Les puissances européennes accroissent en effet très sensiblement leurs flottes de guerre, imaginant que la puissance maritime jouera un rôle décisif dans les batailles futures. C'est la Grande-Bretagne qui y consacre les plus grosses dépenses, ce qui lui permet de conserver sa supériorité navale. À la veille de la Grande Guerre, on assiste également à une course aux armements terrestres : en 1914, les forces françaises (850 000 hommes) dépassent celles de l'Allemagne (811 000), tandis que la Russie prévoit de son côté de porter les effectifs de son armée en temps de paix à 1 885 000 hommes d'ici 1917. Tout ceci ne manque pas d'alimenter les inquiétudes de l'état-major allemand et le général von Moltke fait pression en faveur d'une guerre préventive avant que le rapport des forces ne devienne trop défavorable à l'Allemagne.

Autre facteur de déstabilisation du système européen, le caractère de plus en plus offensif de la Duplice, qui n'hésite pas à provoquer de graves crises internationales. Le 5 octobre 1908, l'Autriche-Hongrie annonce ainsi unilatéralement l'annexion de la Bosnie-Herzégovine. Son objectif est de ruiner les espoirs séparatistes d'une population majoritairement serbe, mais cette décision ne manque pas d'entraîner de vives protestations de la part de la Serbie, qui décrète la mobilisation, comptant sur l'appui de la Russie. Or, cette dernière – affaiblie par la guerre avec le Japon – est contrainte de lui conseiller la modération, n'ayant pas obtenu le soutien de la Grande-Bretagne et de la France, qui considéraient que leurs intérêts vitaux n'étaient pas en jeu dans cette affaire et qui ne souhaitaient donc pas prendre le risque d'une guerre européenne. Si la crise bosniaque représente une incontestable victoire

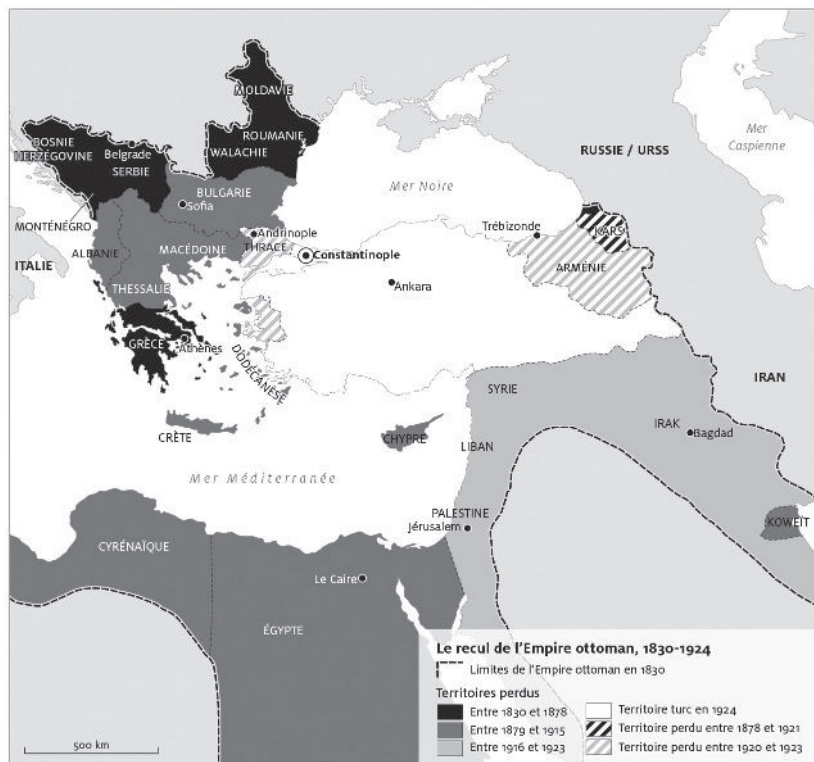
politique pour la double monarchie, elle est toutefois lourde de conséquences pour l'avenir : elle a considérablement attisé la haine de la Serbie à l'égard de la monarchie des Habsbourg, elle a définitivement enrayé le rapprochement entre l'Autriche-Hongrie et la Russie – et cette dernière attend désormais l'occasion de prendre sa revanche –, et elle a fortement mécontenté l'Italie qui a été tenue à l'écart.

C'est ensuite à l'Allemagne de provoquer, à propos du Maroc, une nouvelle crise internationale qui menace de dégénérer en une guerre européenne. Prenant prétexte de l'aggravation de la situation intérieure du pays et « l'appel à l'aide » du sultan, la France était en effet intervenue militairement. Cette opération, contraire à l'acte d'Algésiras de 1906, faisait craindre la mise en place d'un protectorat français, ce que l'Allemagne ne souhaitait pas accepter sans de sérieuses contreparties. Cette dernière envoie donc le 1^{er} juillet 1911 un navire de guerre, la canonnière *Panther*, devant le port d'Agadir. Refusant l'escalade militaire, le chef du gouvernement français, Joseph Caillaux, s'oriente vers le règlement pacifique de la crise, d'autant que l'état-major lui a fait valoir l'impossibilité pour l'armée française de gagner une guerre contre l'Allemagne. Mais les exigences excessives de l'Allemagne, qui réclame en compensation la totalité du Congo français, force la Grande-Bretagne à se déclarer prête à entrer en conflit aux côtés de la France, et des conversations entre les états-majors des deux pays permettent d'élaborer les plans détaillés d'une intervention britannique ; sous la pression des événements, l'entente cordiale semble ainsi se transformer en une alliance militaire. En revanche, la Russie, qui n'a pas digéré la crise bosniaque, observe la plus grande prudence à l'égard de la France. Le 4 novembre 1911, un accord est finalement trouvé avec l'Allemagne, qui autorise la France à établir son protectorat au Maroc ; en contrepartie, elle obtient 250 000 kilomètres carrés au Moyen-Congo et en Oubangui (Afrique centrale).

Alors que la crise d'Agadir concentre une grande partie de l'attention internationale, l'Italie juge le moment opportun pour

s'emparer de la Libye et, en conséquence, déclare la guerre à l'Empire ottoman le 29 septembre 1911. Après avoir facilement conquis le littoral libyen, les Italiens se heurtent toutefois à la résistance des tribus locales, aidées par des officiers turcs, et décident alors de porter la guerre en Méditerranée orientale (occupation de Rhodes et du Dodécanèse en mai 1912). Le traité d'Ouchy (18 octobre 1912) clôt le conflit italo-turc, mais les Italiens auront ensuite bien des difficultés à se rendre maîtres de la Libye. Profitant de l'affaiblissement de l'Empire ottoman, les petits États des Balkans, animés par un nationalisme virulent, se liguent à leur tour contre lui : une première guerre balkanique (octobre 1912-mai 1913) apporte alors à la Serbie, à la Grèce, au Monténégro et à la Bulgarie d'importants élargissements territoriaux (traité de Londres du 30 mai 1913) ; puis une seconde guerre balkanique voit bientôt s'affronter les vainqueurs et aboutit à l'écrasement de la Bulgarie (traité de Bucarest du 10 août 1913). Les grands bénéficiaires de ces deux guerres sont au final la Grèce et la Serbie, cette dernière doublant sa population et son territoire, non sans susciter l'inquiétude de l'Autriche-Hongrie. Les grandes puissances européennes ont en tout cas réussi à maintenir ces conflits localisés, grâce à une concertation difficile mais permanente, par le biais d'une conférence de diplomates tenue à Londres.

Si cette succession de crises avant 1914 a pu donner l'impression d'une marche irrésistible vers un affrontement généralisé, il faut également souligner les évolutions du système international qui vont dans le sens de la paix et dont l'importance a été souvent sous-estimée. On assiste d'abord, sous l'effet de la première mondialisation économique, au développement d'une coopération des États dans les domaines dits « techniques » ; à partir du dernier tiers du XIX^e siècle se créent ainsi des unions administratives dans le secteur des communications, des poids et mesures, de la propriété industrielle, littéraire ou artistique, des chemins de fer ou de la coopération sanitaire. Même si la naissance de ces organisations répond clairement à une dynamique d'origine européenne, leurs membres ne sont pas seulement des États européens.



Par ailleurs, on assiste à une démocratisation des relations internationales du fait de l'essor de plusieurs centaines d'organisations internationales non gouvernementales, qui voient le jour à partir de la fin du XIX^e siècle, dans les domaines de l'humanitaire (Comité international de la Croix-Rouge), de l'éducation, de la santé, des droits des femmes (Conseil international des femmes), de la protection des travailleurs (Association internationale pour la protection légale des travailleurs), de la science (Office international de bibliographie), des sports (Comité olympique international), etc. La plupart d'entre elles sont basées en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, mais beaucoup possèdent des ramifications dans l'Empire ottoman, l'Océanie, l'Amérique latine ou le Japon.

Parmi ces groupements, certains font de la défense de la paix leur objet principal et des congrès universels de la Paix les rassemblent régulièrement à partir de 1889, tandis que se constitue au même moment une Union interparlementaire, regroupant des parlementaires du monde entier favorables à la paix. L'Internationale socialiste fait également figure de grande force d'opposition à la guerre. Le pacifisme « bourgeois » comme une bonne partie du mouvement ouvrier voient alors dans le développement des méthodes juridiques de résolution des conflits (règlement arbitral ou judiciaire des différends internationaux) un véritable espoir de maintenir la paix, d'autant que les États recourent eux-mêmes de plus en plus volontiers à la procédure de l'arbitrage international (trois fois plus fréquemment dans les années 1871-1890 que dans les sept décennies précédentes).

Ce mouvement international en faveur de la paix trouve d'ailleurs une consécration inespérée avec la convocation en août 1898, par le tsar Nicolas II, d'une première conférence internationale de la Paix qui se tient à La Haye l'année suivante. Si l'objectif initial de réduction des armements échoue largement, la conférence obtient d'importants résultats en matière d'« humanisation de la guerre » (élargissement aux victimes de la guerre sur mer de la protection des blessés en temps de guerre, définie par la première convention

de Genève de 1864 ; codification des lois et coutumes de la guerre). Surtout, une convention sur le « règlement pacifique des conflits internationaux » codifie l'arbitrage international. Elle crée une Cour permanente d'arbitrage (qui réglera une douzaine d'affaires entre 1902 et 1914) et son article 19 encourage en outre la pratique de l'arbitrage obligatoire : pas moins de 162 traités, prévoyant tous un recours plus ou moins obligatoire aux nouvelles institutions de La Haye, sont signés au cours de la décennie précédant la Grande Guerre. En 1907, une seconde conférence de La Haye se réunit à l'initiative du président Roosevelt et rassemble cette fois quelque 44 États (18 de plus qu'en 1899), soit la plupart des États indépendants de la planète. Mais les participants ne parviennent pas à adopter un traité mondial d'arbitrage *obligatoire* ni à créer une véritable Cour de justice internationale, telle que la proposait la délégation américaine. Une troisième conférence devait avoir lieu 1915 pour perfectionner ce que l'on commençait à appeler « l'œuvre de La Haye ».

Si les conventions internationales adoptées lors des conférences de la Paix de La Haye ont cherché à codifier les règles de droit applicables durant un conflit armé (*jus in bello*), la légalité de la guerre n'est pour sa part nullement remise en cause, les États possédant le droit souverain d'y recourir pour trancher une querelle (*jus ad bellum*), même si les progrès du droit international ont cherché à limiter l'usage de la violence entre États, la guerre n'étant admise que comme *ultima ratio*.

Mais lors de la crise de l'été 1914, les élites politiques et militaires autrichiennes et allemandes écartent délibérément toute solution pacifique (médiation ou arbitrage). Les dirigeants austro-hongrois se saisissent du dramatique attentat de Sarajevo du 28 juin 1914 – qui voit l'héritier du trône, l'archiduc François-Ferdinand, succomber sous les balles d'un étudiant bosniaque d'origine serbe, Gavrilo Princip – pour tenter de mater la Serbie, après avoir obtenu un « chèque en blanc » de l'empereur d'Allemagne Guillaume II. Le 23 juillet – près d'un mois après l'attentat –, ils lancent donc un

ultimatum à la Serbie. De son côté, l'Allemagne refuse de participer à une réunion des quatre puissances « étrangères à l'affaire serbe » (France, Allemagne, Angleterre, Italie) afin de trouver une solution pacifique au conflit, que le chef du Foreign Office, Lord Grey, a proposée le 26 juillet.

Le 28 juillet 1914, l'Autriche-Hongrie prend alors la lourde responsabilité de déclarer la guerre à la Serbie, ayant jugé insuffisante sa réponse à l'ultimatum. La mécanique des mobilisations et des alliances produit ensuite l'entrée de l'Europe dans un conflit généralisé. Persuadés que l'honneur de leur pays et leurs intérêts nationaux sont menacés, les responsables politiques et militaires européens cèdent à l'illusion d'une guerre courte. Dès le 30 juillet, les Russes donnent l'ordre de mobilisation générale considérant qu'il y va de leur honneur et de la mission historique de leur pays de soutenir la Serbie. La France se retrouve alors prise au piège de l'alliance franco-russe que Raymond Poincaré, depuis son arrivée au pouvoir, avait jugé essentiel de resserrer, afin d'éviter à la France d'être de nouveau obligée de s'incliner devant la menace allemande. Le 31 juillet, l'Autriche-Hongrie mobilise à son tour. Le 1^{er} août, l'Allemagne déclare la guerre à la Russie, et le 3 août à la France. La violation par les troupes allemandes de la neutralité du Luxembourg (2 août) et de la Belgique (4 août), deux États dont le Reich était le garant, provoque finalement la décision de la Grande-Bretagne d'entrer dans le conflit, redoutant tout particulièrement la perspective d'une domination allemande sur les mers.

La question de la responsabilité du déclenchement de la guerre a suscité dès l'origine de vives controverses. Dès 1925, dans son ouvrage sur *Les Origines immédiates de la guerre*, l'historien français Pierre Renouvin affirme la responsabilité des puissances centrales, puis dans les années 1960, c'est l'historien allemand Fritz Fischer qui rend l'impérialisme allemand responsable du conflit, créant outre-Rhin une violente polémique. Si les historiens s'étaient depuis lors largement accordés à reconnaître une responsabilité

première de l'Allemagne et de l'Autriche dans l'embrasement de l'Europe, Christopher Clark a cherché plus récemment à atténuer la responsabilité de l'Allemagne et a souligné au contraire le rôle central de la Serbie et de l'alliance franco-russe, ce qui montre que le débat sur les responsabilités n'est toujours pas clos.

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEL ORDRE INTERNATIONAL (1914-1929)

Une guerre « pour la paix »

L'ampleur inédite du premier conflit mondial pose rapidement la question d'une réforme profonde du système international destinée à empêcher à jamais le retour de pareille catastrophe et de donner pleinement son sens à l'idée d'une « guerre pour mettre fin à la guerre », popularisée dès 1914 par l'écrivain britannique Herbert George Wells (*The War that Will End War*). De nombreux opuscules ou résolutions de congrès réclament ainsi l'achèvement de l'œuvre de La Haye et la constitution d'une organisation internationale, d'une « société » ou d'une « ligue » des nations, capable de résoudre les conflits par la voie arbitrale ou judiciaire. Certains groupements souhaitent même qu'une telle organisation soit dotée d'un bras armé afin de faire régner la loi internationale ; c'est le cas de la puissante League to Enforce Peace aux États-Unis, de la Ligue des droits de l'homme ou des associations de soutien à la Société des Nations en France. Cette réflexion autour d'un nouvel ordre international reçoit un soutien de poids en la personne de l'Américain Woodrow Wilson, président du plus puissant des États neutres, qui, le 27 mai 1916, devant la League to Enforce Peace, prend parti en faveur de la création d'une « association universelle des nations » chargée de préserver la paix et d'assurer l'indépendance et l'intégrité territoriale de toutes les nations.

Mais dans l'esprit des dirigeants des États en lutte, la paix durable ne pourra naître que d'une victoire complète sur l'autre camp. D'où l'absence de négociations officielles entre belligérants durant le conflit, malgré des offres de médiation de la part de certains neutres, comme les États-Unis (18 décembre 1916) et le Saint-Siège (1^{er} août 1917) qui n'aboutissent pas. Quant à l'offre de paix des empires centraux, formulée le 12 décembre 1916, les puissances de l'Entente n'y voient qu'un piège. Certaines tentatives de négociations secrètes, dont l'importance mérite assurément d'être réévaluée, montrent néanmoins qu'en 1917 des responsables politiques des deux camps envisageaient sérieusement, dans un contexte d'impasse militaire et d'agitation politique et sociale, une paix négociée. En septembre 1917, Paul Painlevé, président du Conseil français, le Premier ministre britannique Lloyd George ainsi que les dirigeants de Berlin et de Vienne « étaient prêts, pour la première fois depuis le début de la guerre tous en même temps, à envisager une paix négociée reposant sur un échange entre des concessions allemandes à l'ouest et des compensations à l'est pour le Reich au détriment de la Russie³ ». Mais ces sondages secrets n'aboutissent pas et la perspective d'une paix séparée avec la Russie révolutionnaire conduit l'Allemagne, convaincue de pouvoir l'emporter à l'ouest, à durcir ses objectifs.

L'entrée en guerre des États-Unis d'Amérique en avril 1917 oblige néanmoins les belligérants à tenir compte ouvertement des principes wilsoniens dans la définition de leurs buts de guerre, alors que le « messianisme wilsonien » suscite partout l'espoir d'une paix juste et durable. Le 8 janvier 1918, Wilson dévoile plus précisément les Quatorze Points qui devront inspirer le futur règlement de la paix : diplomatie ouverte, liberté des mers, abaissement des barrières commerciales, réduction des armements, arrangement des revendications coloniales tenant équitablement compte des intérêts des peuples colonisés et des métropoles, évacuation des territoires russes, serbes, monténégrins et roumains, restauration de la Belgique et des territoires français envahis, retour de

l'Alsace-Lorraine à la France, réajustement des frontières italiennes, développement autonome des peuples de l'Autriche-Hongrie et des « nations [...] sous domination turque », indépendance de la Pologne, création, enfin, d'une « association générale des nations », véritable clé de voûte de son système.

Pour faire triompher ses idées lors de la conférence de la Paix qui se réunit à Paris en 1919, Wilson n'hésite pas à se rendre en personne en Europe (une première pour un président américain en exercice), bien conscient des réticences que ses conceptions inspirent aux dirigeants européens et espérant donc « toucher les peuples d'Europe par-dessus la tête de leurs chefs ». De fait, le nouvel ordre international issu des traités de paix de 1919-1920, que l'on peut qualifier de « système versaillais » (du nom du plus célèbre des traités de paix de la banlieue parisienne, signé avec l'Allemagne dans la galerie des Glaces du château de Versailles le 28 juin 1919), ne répond pas pleinement aux visions du président américain. Ce dernier a dû tenir compte au cours des délibérations, des intérêts divergents des Britanniques et des Français, respectivement représentés par David Lloyd George et Georges Clemenceau.

Longtemps analysée, à la suite de Keynes, comme une paix carthaginoise ou une « paix manquée », l'œuvre de la conférence de la Paix a été sensiblement réévaluée ces dernières décennies par l'historiographie anglophone qui y voit désormais l'arrangement le plus stable auquel les négociateurs pouvaient aboutir en fonction des circonstances et de la complexité des problèmes à régler. Ses décisions ont, en tout cas, largement modifié l'équilibre européen et international, imposant notamment un traitement sévère à l'Allemagne (perte d'un septième de son territoire et de ses colonies, retour de l'Alsace-Lorraine à la France, bassin de la Sarre placé sous administration internationale et ses mines de charbon transférées en pleine propriété à la France, occupation de la Rhénanie pendant quinze ans, versement de réparations, armée réduite à 100 000 hommes, sans armes lourdes, etc.). En Europe orientale, de nouveaux États-nations ont vu le jour, succédant aux anciens